DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

1 – SITUATION ..... **p. 3**

A) La population française d'animaux familiers et leurs maîtres

B) Quelques caractéristiques de la population canine

C) Profil des possesseurs

D) Catégories d'agglomérations

E) Zoom sur la possession canine

F) Zoom sur la population féline

G) La possession d'animaux familiers

2 – CONSTAT ..... **p. 8**

A) Les pertes

B) Devenir des animaux

C) Identification animal

3 – IDEE ..... **p. 13**

A) Identification par médaille

B) Géolocalisation

4 – MOYENS ..... **p. 14**

A) Le principe

B) Le Smartphone

5 – LES AVANTAGES ..... **p. 15**

A) En quelques points

B) Les différents modèles :

6 – CONCLUSION ..... **p. 17**

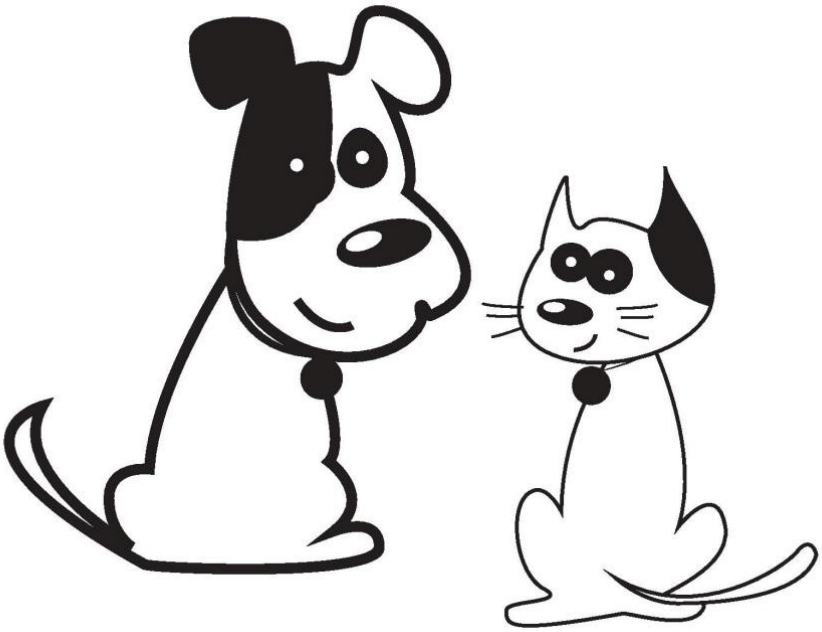

1 - SITUATION

A) La population française d'animaux familiers et leurs maîtres

Près d'un foyer sur deux possède au moins un animal de compagnie : 22,4 % des foyers ont au moins un chien et 26,1 % au moins un chat, soit 18,55 Millions de chiens et chats en France.

Dans la France de 2010, plus de 59 millions de chiens, chats, oiseaux, reptiles, poissons et autres petits mammifères partagent la vie des familles françaises.

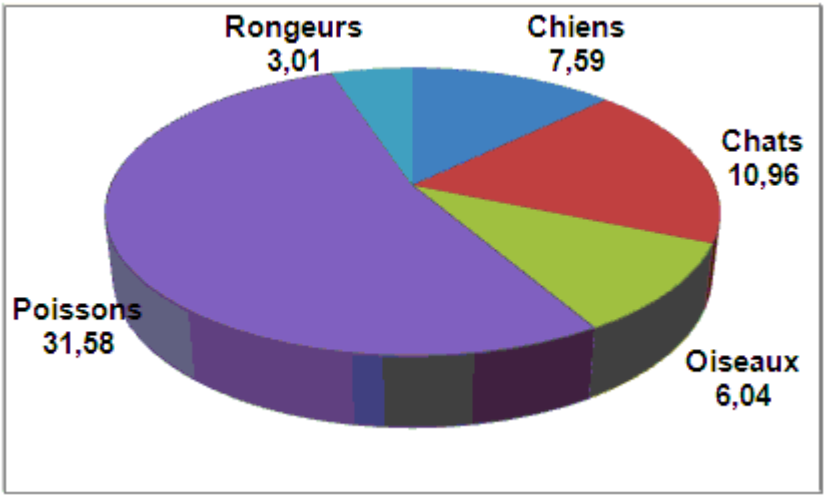

La population de chiens s'élève 7,59 millions et la population de chats est de 10,96 millions augmente de 2,6% (2008 vs 2010)

B) Quelques caractéristiques de la population canine

Le "bâtard" occupe toujours la première place avec environ 25% de la population. Le Labrador conserve la première place des chiens de race avec 8,7%, suivi du Yorkshire Terrier (6,4% des foyers possesseurs) et du Caniche (4,6%).
L'intérêt des français pour les chiens de race se maintient : 49,1% sont de pure race, 20,9% sont des chiens avec pedigree.
47,7% des chiens sont des mâles, dont 21,6% sont castrés. 52,4% sont des femelles dont 42,4% sont stérilisées.
Indice de la responsabilité des maîtres, le taux de stérilisation augmente régulièrement d'année en année (32,5% de la population totale de chiens, +3 points vs 2008).

C) Profil des possesseurs

	Chiens	Chats
Maison particulière	77.4%	68.2%
Maison avec jardin	74.7%	64.8%
Rurale moins de 2 000 hab.)	39.3%	32.6%
Présence adulte au foyer	63.1%	54.7%
Taille du foyer : 3 et +	46.6%	42.6%
Nombre d'enfant : 1 et +	36.9%	34.5%

Les chiens vivent principalement dans des foyers de taille moyenne qui vivent dans des zones rurales, dans des maisons avec jardins. Les chats, eux, se trouvent en majorité dans des familles de taille moyenne vivant en zone rurale dans des maisons avec jardins.

D) Catégories d'agglomérations

Principalement en milieu rural

	Chiens	**Chats**
Ruraux	39.9%	32.6%
2 000 à 20 000 hab.	18.3%	17.6%
20 000 à 100 000 hab.	12.3%	12.9%
Supérieur à 100 000 ha	21.3%	25.1%
Agglomération parisienne	8.8%	11.8%

Habitats

En famille et en maison individuelle

	Foyers 3 pers et +	**Appartement**	**Maison avec jardin**	**Autre (dont ferme)**
Chiens	18.8%	77.4%	74.7%	3.8%
Chats	28.3%	68.2%	64.8%	3.5%

Source FACCO/SOFRES 2010

Répartition de la population canine et féline par région

Région	% possesseurs de chiens	%possesseurs de chats
Paris	11.1%	14.3%
Agglomération parisienne Est	8.1%	8.7%
Agglomération parisienne Ouest	10.6%	8.4%
Nord	7.9%	5.4%
Est	7.7%	7.9%
Ouest	17.1%	15.3%
Sud-Ouest	13.7%	13.5%
Sud-Est	11.9%	11.4%
Méditerranée	12.0%	15.2%

E) Zoom sur la possession canine

La baisse régulière et importante de la population canine (- 1 million en 7 ans) nous a conduit à examiner avec attention les causes de possession et surtout celles de non possession d'un animal.

Les résultats de l'enquête TNS SOFRES 2010 nous permettent d'affirmer qu'il n'existe pas de "désamour" des français vis à vis des chiens.

En effet, ils ne sont que 6,1% à ne pas en posséder car eux-mêmes ou quelqu'un de leur famille ne les aime pas (ils étaient 8,1% en 2006). Les raisons de la non possession sont à trouver dans les modifications du mode de vie et dans l'évolution de la courbe démographique nationale.

Les causes les plus importantes de non possession sont :

- 18,3% des non possesseurs considèrent que la possession d'un chien pose problème quand ils partent en weekend ou en vacances,

- L'engagement que cela représente sur plusieurs années (pour 11,8% des non possesseurs vs 9,8% en 2006).

- Les conditions appropriées pour s'occuper de l'animal (organisation d'un emploi du temps)

On observe simultanément une sous-représentation de la tranche d'âge des plus de 55 ans qui regroupe 34,6% des possesseurs de chiens (vs 43,5% de la population française). La population des plus de 55 ans est appelée à croître en fonction de l'évolution démographique française.

Cette classe d'âge constituée en grande partie de personnes retraitées, en bonne santé, et disposant d'un pouvoir d'achat confortable, est une population qui voyage, qui privilégie les loisirs extérieurs et qui est donc à la recherche d'un grande flexibilité.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête marginalisent un certain nombre d'autres causes de non possession devenues des lieux communs telles que :

- « Les chiens ne sont pas hygiéniques » (raison la plus importante citée par 1,5% des non possesseurs)
- « Cela crée trop d'ennuis avec le voisinage » (1%)
- « Les chiens salissent les rues, terrains de jeux, jardins » (0,7%)
- « J'ai peur qu'il morde quelqu'un, qu'il soit agressif » (0,5%)
- « Les chiens, ça abime tout dans la maison » (0,5%)
- « Les chiens peuvent transmettre des maladies » (0,1%)

Il est également à noter que le coût d'acquisition et d'entretien de l'animal n'est pas un facteur discriminant puisque cette raison de non possession est citée comme la plus importante par seulement 2,9% des non possesseurs.

F) Zoom sur la population féline

Les chats de race indéterminée, dits de gouttière, ou issus de croisements constituent la majorité de la population féline (62% en 2010). Seulement 4,5% des chats sont déclarés par leurs maîtres comme étant de pure race dont 2,3% avec pedigree.
Le trio des races préférées est constitué des siamois pour 3% de la population, des persans (2%) et des chartreux (1%).

44,5% sont des mâles dont 77,8% sont castrés et 55,5% sont des femelles, dont 71,4% sont stérilisées.

Sur l'ensemble de la population de chats, le taux de stérilisation de chats est de 74,2%, en augmentation de 2 points vs 2008.

G) La possession d'animaux familiers

Des animaux familiers présents dans un peu moins d'un foyer français sur deux

La place des animaux familiers :

	2008	2010
Foyers possédant au moins un chien	24.1%	22.4%
Au moins un chat	27.0%	26.1%
Au moins un poisson	12.3%	11.1%
Au moins un oiseau	4.0%	3.7%
Au moin un rongeur	6.7%	6.1%

La multi possession croît très légèrement :

- 17,6% des possesseurs de chiens possèdent 2 chiens ou plus (vs 17,4% en 2008),
- 31,9% des possesseurs de chats possèdent 2 chats ou plus (vs 31,4% en 2008).

Source FACCO/TNS SOFRES 2010

2 - CONSTAT

100 000 = le nombre de chien et chat identifiés, perdus par an en France

A) <u>Les pertes</u>

Aujourd'hui en France, tous les chiens doivent être identifiés (par un collier), tatoués ou porteurs d'une puce électronique (transpondeur). Depuis le 3 juillet, les chiens doivent obligatoirement être porteurs d'une puce électronique s'ils voyagent à l'étranger. Cette mesure s'étend à tout le territoire français en 2012.

Un chien trouvé ne doit pas être conduit chez le vétérinaire mais à la fourrière, la mairie ou la SPA, qui vont vérifier l'identification du chien au fichier de la Centrale canine. "*C'est le maire qui est responsable des animaux qui divaguent dans sa commune et non le vétérinaire*", souligne Céline Moussour, vétérinaire dans le Val-d'Oise. En revanche, comme les vétérinaires sont équipés de lecteur de "puce", ils aident très souvent dans la recherche du propriétaire

Chaque année, la SPA recueille 45 000 chiens et chats dans ses refuges. Plus de 400 associations de protection animale, plus tous les particuliers recueillent aussi des animaux perdus.

600 000 = le nombre de chien et de chat qui fuguent par an en France.

Le nombre d'animaux en divagation ou perdus est estimé à **1 animal pour 250/habitants/an**

7 % des chiens ont fugué au cours de l'année, 22 % de ces chiens ont été blessés à l'occasion de cette fugue et 3 % n'en sont pas revenus ! Près de 600 000 chiens ont fugué au cours des 12 derniers mois en France. Parmi eux, plus de 15 000 n'ont jamais été retrouvés.

Ces disparitions sont toujours synonymes d'angoisse, voire de traumatisme pour les propriétaires, en particulier, quand l'animal est considéré comme un membre de la famille. Ces disparitions sont aussi dangereuses pour l'animal, puisque, durant l'année écoulée, plus de 125 000 chiens ont été blessés au cours de leur fugue.

(*Etude menée par TNS Direct (Sofres), du 18 déc. et le 27 nov. 2005, sur un échantillon représentatif des ménages français possédant un animal de compagnie.*)

La fugue est source d'angoisse pour le propriétaire, sa responsabilité est engagée s'il vole, agresse, cause un accident. L'animal, lui, peut être blessé, il peut aussi mettre sa vie en danger.

D'après *Gérard Delcourt, consultant animalier, ancien inspecteur SPA et auteur de « SOS ANIMAUX PERDUS » :*

Les chats, sur 500 cas, voici la répartition :

- 190 s'échappent des jardins des pavillons, faisant des fugues dépassant 8 jours
- 70 pertes au cours d'accident de voitures ;
- 10 pertes pour avoir sauté du 2e étage ; 20 pertes pour avoir sauté du 1er étage et de l'entresol ;
- 100 chats s'échappent confiés à des parents, amis, relations ;
- 90 s'échappent sur des lieux plus ou moins connus (maison de campagne, vacances, week-end, camping)
- 20 s'échappent des véhicules au cours de transferts (portière entrouverte ou fenêtre) : station essence, péage d'autoroute, aire de repos, etc.

Les chiens, sur 500 cas, voici la répartition :

- 245 s'échappent des jardins et pavillons en raison d'une présence inhabituelle : ouvriers, amis, enfants
- 70 s'échappent ayant été confiés à des parents, amis, relations, voire même au cours de la saillie ;
- 60 pertes au cours de la promenade hygiénique, et plus fréquemment en soirée
- 40 sont perdus sur des lieux différents de la vie quotidienne, plus particulièrement en vacances, en week-end, ou toute autre forme de déplacement ;
- 35 s'échappent des rez-de-chaussée d'immeubles. Les commerçants sont très vulnérables ;
- 20 pertes au cours d'accident de voiture : tués ou échappés ;

- 15 sont volés par effraction dans une maison ou un appartement, bris de glace de véhicules, ou tout simplement à l'occasion d'un cambriolage ;

- 10 cas de substitution (famille, voisins, amis). Ce sont des animaux qui sont volés entre maris et femmes, par vengeance (divorce, séparation), ou confiés à un voisin ou un ami mais que l'on ne veut plus restituer ;

- 5 disparaissent volés avec le véhicule dans lequel le propriétaire les avait laissés.

B) <u>Devenir des animaux</u>

À l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer dans les conditions définies ci-après. Dans les départements indemnes de rage, le gestionnaire de la fourrière peut garder les animaux dans la limite de la capacité d'accueil de la fourrière. Après avis d'un vétérinaire, le gestionnaire cède les animaux à titre gratuit à des fondations ou des associations de protection des animaux disposant d'un refuge qui, seules, sont habilitées à proposer les animaux à l'adoption à un nouveau propriétaire. Ce don ne peut intervenir que si le bénéficiaire s'engage à respecter les exigences liées à la surveillance vétérinaire de l'animal, dont les modalités et la durée sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Après l'expiration du délai de garde, si le vétérinaire en constate la nécessité et en dernier recours, il procède à l'euthanasie de l'animal (article L. 211-25 du CRPM).

La divagation animale pose, outre des problèmes de protection animale (animaux accidentés), de potentiels problèmes de santé et de sécurité publique (Accidents sur la voie publique, morsures...) voire socio-économiques (problématique des attaques de troupeaux par des chiens divagants dans les départements ruraux). La gestion de ces animaux par le maire est une obligation légale. Actuellement, environ 60% des communes françaises disposeraient d'un service de fourrière pour l'accueil des chiens et chats au sens de l'article L. 211-24 du code rural et de la pêche maritime

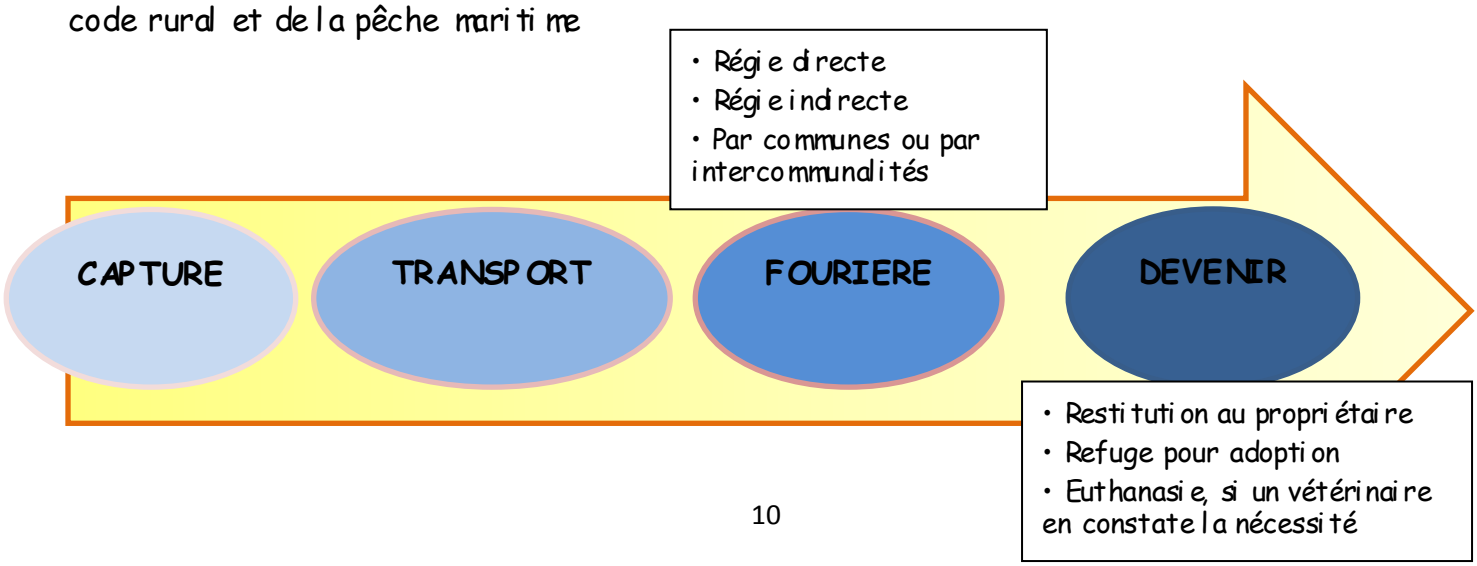

Aujourd'hui, en cas de perte ou de recherche d'un animal :

- Plus de 200 sites vous proposent de lire leurs petites annonces, ou de poster la vôtre.
- Plus de 400 associations à contacter.
- Essayer de lire le tatouage (au ¾ effacé !) à l'intérieur de l'oreille droite ou de la cuisse gauche
- Lire le N° de puce à l'aide d'un transpondeur
- Un minimum de 500 affiches est à réaliser et à poser
- Se rendre chez les vétérinaires, et, aux heures d'ouvertures.
- Etc…

Sachez que 9 personnes sur 10 trouvant un animal ne vont JAMAIS consulter les sites internet.

Et lequel choisir sur plus de 500 000 pages du web ?

C'est le parcours du combattant !

C) Identification animal

De nos jours, la puce remplace de plus en plus le tatouage. Chez les chiens, entre 2007 et 2011, le nombre d'identifications annuelles par tatouage a diminué d'environ 150.000 alors que celui des identifications par puce électronique a progressé d'environ 160.000. En 2001, 640.916 chiens ont été identifiés par puce, contre 111.588 par tatouage.

Le tatouage

Le tatouage est effectué soit dans l'une des oreilles, soit sur la face interne de l'une des deux cuisses. Il comporte 3 lettres et 4 chiffres et est effectué à l'encre indélébile.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
• Le plus couramment utilisé • Peut s'effectuer à partir de 2 mois chez le chiot • Très facilement détectable et par n'importe qui.	• Anesthésie • S'efface dans le temps • L'oreille du chien peut être coupée en cas de vol • Déplacement obligatoire chez un vétérinaire pour identification • Recours obligatoire au fichier national

La puce électronique

Elle est composée de 15 chiffres : les 3 premiers désignent le code du pays (250 pour la France), les chiffres suivants indiquent l'espèce de l'animal (26 pour les chiens et les chats) tandis que les 7 derniers chiffres servent à identifier l'individu.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
• Puce invisible donc pas de problème d'esthétique • Infalsifiable • Fichier constitué mondial • Pose rapide	• Possibilité de déplacement • Lecteur de puce obligatoire pour identifier l'animal • Peut avoir des agents pathogènes • Déplacement obligatoire chez un vétérinaire pour identification • Recours obligatoire au fichier national

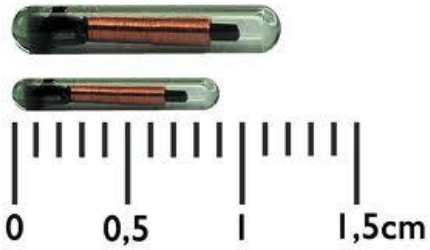

La médaille gravée

A ce jour, la médaille permet l'identification la plus rapide de l'animal.
En règle général, le plus souvent on retrouve les coordonné téléphonique du propriétaire gravé sur celle-ci. Donc pas besoin de s'adresser à un cabinet vétérinaire pour avoir les informations sur le propriétaire du chien/chat retrouvé.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
• Esthétique, personnalisable • Plusieurs formes, tailles • Texte de gravure libre • Peu onéreux • Facilement détectable • Coordonné du immédiatement visible • Disponible dans de nombreux point de vente	• Perte du collier = perte de la médaille • Volume d'information réduit

3 - IDEE

Comme nous l'avons déjà évoqué, de nombreux spécialistes s'accordent à dire que la médaille est le moyen le plus sûr, le plus simple, le plus rapide et le plus direct, pour retrouver les coordonnées des propriétaires de l'animal perdu.

Un des bémols de ce moyen est le volume d'information qui reste relativement réduit, en fait le volume ne peut pas dépasser la taille de la médaille.

La médaille ne peut pas contenir d'informations complètes précises sur l'animal ou, sur sa localisation.

C) Identification par médaille

Les besoins :

- Permettre à chacun d'identifier facilement, et surtout très rapidement, un animal perdu.
- La possibilité d'éditer un volume conséquent d'informations (Coordonnées du propriétaire, anniversaire, pathologies éventuels, soins etc…)
- Permettre à chacun de gérer les différentes informations concernant son animal

D) Géolocalisation

Les besoins

- Identifier géographiquement l'animal perdu
- Pouvoir tracer le parcours de l'animal perdu
- Toute personne puisse aider à géolocaliser l'animal perdu

De ce constat est né IdentyDog, dernier né du groupe A.D.A.C.O et spécialisé dans l'identification animale, un nouveau produit révolutionnaire dans l'identification et la géolocalisation animal.

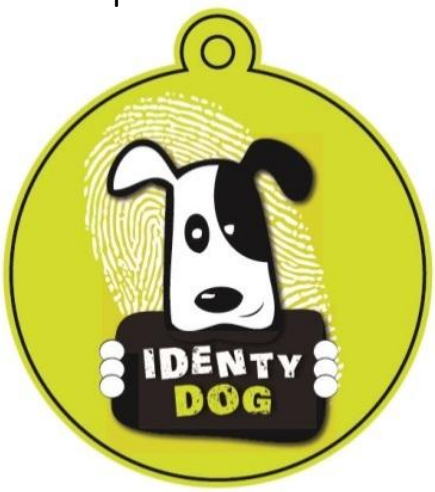

4 - MOYENS

C) Le principe

Une médaille de haute technologie, permettant d'une simple lecture du QR code à partir d'un téléphone portable, ou d'un ordinateur, de visionner instantanément toutes les coordonnées du propriétaire. Toutes les autres informations utiles pour l'animal pourront aussi être visibles.

Chaque médaille est unique, elle est reliée par son code à une base de données **sécurisée** renseignée exclusivement par le propriétaire de l'animal.

Toute personne qui trouve un animal portant cette médaille est invitée :

- à flasher le QR code à l'aide d'un Smartphone.
  OU
- à se connecter sur le site **www.IdentyDog.com** et à saisir le code sur la médaille. (3 lettres + 3 chiffres)

Lorsque cette étape est effectué, différentes informations s'exécute instantanément :

- Le dossier de l'animal apparaît à l'écran permettant ainsi de contacter son propriétaire.
- Un SMS peut etre envoyé au propriétaire.
- Un mail est envoyé automatiquement avec la localisation GPS exacte sur une carte du lieu où a été flashé l'animal
- Des différents flashs effectués, le propriétaire peut tracer le parcours du chien sur son compte IdentyDog grâce aux différents flashs effectués.

La médaille peut être lue partout dans le monde.

Comment ça marche

D) Le Smartphone

Les ventes de Smartphones en France ont représenté 13,5 millions en 2012 (+16% sur 2011), 11,4 millions en 2011 et devraient atteindre 15 millions de téléphones en 2013.

Les ventes de Smartphones en France dépassent celles des téléphones classiques, soit 13,5 vs 9,2 millions par an. En 2012, **23,6 millions de Français** se sont connectés à internet via leur Smartphone selon Médiamétrie : un nombre en hausse de + 24% par rapport à 2011

5 – LES AVANTAGES

A) <u>En quelques points</u>

- Simple et efficace
- Une médaille disponible immédiatement.
- Pas de limite au volume d'information à renseigner.
- Service 100% gratuit, abonnement offert à vie
- Alerte déclenchée dès indentification de l'animal
- Système de géolocalisation par GPS unique
- Vous seul décidez des informations que vous souhaitez voir apparaître à l'écran.
- Marque déposé
- Dispositif breveté

- 3 tailles différentes
- 7 illustrations attractives et originales
- Médaille qualitative
- Médaille robuste et inoxydable.
- Prix très attractif.

TESTEZ-MOI

Voici la Fiche de MAX

B) Les différents modèles :

Comme précisé, 3 tailles et 7 illustrations différentes :

- 20 mm, la plus petite pour un chat ou un petit chien tel quel Yorkshire, Shih-tzu, Chihuahua…
- 30 mmm, la taille medium qui conviendra à un maximum de chiens comme le Cocker, le Fox Terrier, Westie…
- 35mm, la plus grande de nos médailles pour les chiens de grande taille, Berger allemand, Bouvier Bernois, Saint Bernard…

Packaging produit :

6- CONCLUSION

Bons nombres d'associations et d'organisations luttent pour la protection animale, nombreux sont les bénévoles qui mettent à profit leur temps et leur énergie afin de donner aux animaux de meilleures conditions de vie.

600 000 chiens et chats fuguent chaque année !

Nombre de ces animaux se retrouvent dans ces associations, juste parce que les propriétaires n'ont pu être identifiés.

De l'autre côté la perte d'un animal de compagnie est source d'angoisse pour les centaines de milliers de propriétaires. En effet, lorsqu'on sait qu'il faut au moins 500 affiches afin de donner un minimum de chance de récupérer Félix ou Médor, et que le temps d'errance est de 4 semaines en moyenne, nous comprenons là leur désarroi et leur inquiétude.

Il faut rappeler aussi que la responsabilité du maitre est engagée si leur animal vole, agresse, ou cause un accident. Il peut aussi être blessé, il peut mettre sa vie en danger.

Nous n'empêcherons pas un animal de fuguer, ou de se perdre, mais nous essayons à notre niveau, de diminuer le temps de recherche, ce fameux laps de temps entre la perte et les retrouvailles, ce temps indéfini où le stress et l'angoisse s'accumulent.

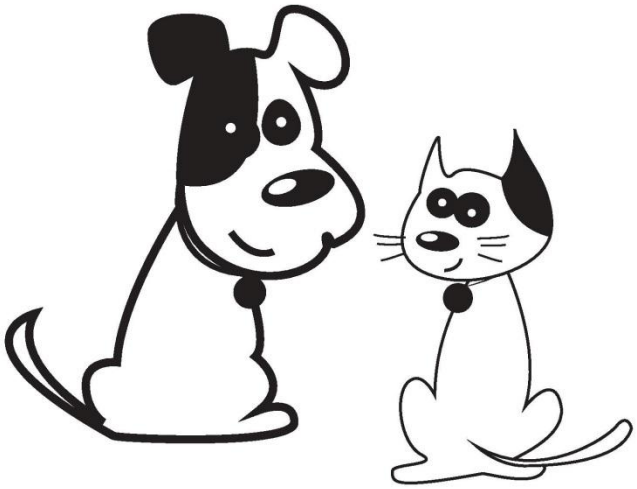

www.IdentyDog.com
Tel : 0 811 030 023 - Fax : 03.80.58.77.38 - Mail : identydog@gmail.com